

Le Secrétariat départemental

Cher(e) collègue, cher(e) camarade,

Le congrès statutaire annuel du syndicat est convoqué le

**VENDREDI 7 JUIN 2024 de 9h à 16h**

au siège de l’Union Départementale des syndicats Force Ouvrière

20, avenue Monclar, à AVIGNON.

L'ordre du jour vous sera communiqué ultérieurement.

Votre présence est indispensable.

Meilleurs sentiments syndicalistes

Sophie Farret-Gravez

Tanguy Langlet

Blaise Laurent

 Cette convocation est à joindre à la demande d’autorisation d’absence

qui est de droit au titre de l’article 13 du Décret n°82-447 du 28 mai 1982   
relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique.

Chantal Fassié

**Cette convocation est à joindre à la demande d’autorisation d’absence**

**qui est de droit au titre du décret 82-447 du 28 mai 1982, articles 12 et 13.**

**Cette convocation est à joindre à la demande d’autorisation d’absence**

**qui est de droit au titre du décret 82-447 du 28 mai 1982, articles 12 et 13.**

Objet : **convocation au congrès statutaire annuel**

(article 8 des statuts du SNUDI-FO Vaucluse)

à Mme, Mlle, M. ...............................................................................

Avignon, le 20 avril 2024

**20, avenue Monclar - B.P. 80010 - 84004 AVIGNON cedex 01 ~ tél. 04 90 86 65 80**

**Syndicat National Unifié des Directeurs, PE,   
Psy et AESH de l’Enseignement Public**